

# Les murs en pierres sèches reconnus par l'UNESCO

**VIGNES** Le comité de l'UNESCO a inscrit l'art de la construction des murs en pierres sèches à son patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Une reconnaissance que le Valais veut mettre en avant pour valoriser le travail de nos vignerons.

Pour le Valais, qui recèle plus de 3000 kilomètres de murs en pierres sèches, cette décision consacre l'engagement de l'Etat qui soutient depuis quelques années plusieurs restaurations, notamment les murs de Bovernier, Martigny, Martigny-Combe, Fully, Vétroz, Sion, ou encore Visperterminen et Rarogne. «Ça montre que nous allons dans la bonne direction avec tous nos projets de sauvegarde», se réjouit Laurent Maret. Le chef de l'Office des améliorations structurelles relève aussi le rôle de l'Ecole cantonale

d'agriculture qui a déjà mis sur pied une formation modulaire pour la construction des murs en pierres sèches dès 2004.

Anne-Do Zufferey, directrice du Musée du vin, à l'origine de l'ouvrage «Murs de pierres, murs de vignes», avait réuni en 2012 une douzaine de coauteurs pour se pencher sur ce patrimoine en péril. Pour elle, «c'est une reconnaissance d'une technique traditionnelle qui date de plusieurs millénaires et qui s'est transmise de manière empirique. Un procédé qui a

d'ailleurs failli disparaître dans les années septante où l'on a privilégié l'usage du béton. Heureusement, on s'est vite rendu compte des bénéfices de ce type de construction et l'Etat du Valais a contribué à leur sauvegarde.»

## Un symbole de courage

Du côté de l'IVV, on compte bien utiliser cette inscription pour mettre en avant ce patrimoine exceptionnel. «Car ces murs sont aussi le symbole du courage et de la ténacité de nos vignerons», explique son directeur Gé-



rard-Philippe Mabillard. La candidature transnationale rassemblait neuf gouvernements, à savoir Chypre, la Grèce, la France, l'Italie, l'Espagne, la Croatie, la Slovénie, la Bulgarie et la Suisse. Le but premier est d'assurer la sauvegarde des ouvrages ainsi que la transmission et le maintien des compétences liées à cette technique. Les

dépositaires ont rappelé que les murs en pierres sèches jouent «un rôle essentiel pour empêcher les glissements de terrain, inondations et avalanches, lutter contre l'érosion et la désertification des terres, améliorer la biodiversité et créer des conditions microclimatiques adéquates pour l'agriculture». **FM**